

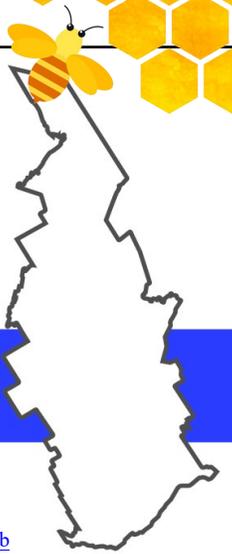
La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Instagram  Site Web



ÉLECTION SYNDICALE RÉSULTATS

Chers membres,

Patricia Rivest, présidente des élections, nous a remis son rapport des résultats du vote électronique pour l'élection partielle de notre syndicat (STT du CISSS de Lanaudière-CSN).

Sous peu, les personnes nouvellement élues seront contactées afin de recevoir des informations supplémentaires en lien avec leurs nouvelles fonctions syndicales.

Félicitation aux personnes élues et un énorme merci à tous les candidats pour leur désir d'implication syndicale.

[Pour prendre connaissance du communiqué officiel des résultats, veuillez cliquer ici.](#)

Solidairement,

Simon Deschênes,

Président du STT du
CISSS de Lanaudière-CSN



Voici les personnes élues

Agente SST-Défense (1 poste) :

- ▶ Annie Bélanger - ÉLUE
28,46 % des voix
- ▶ Benoit Delisle
27,45 % des voix
- ▶ Marie-Soleil Bélanger
26,85% des voix
- ▶ Lyne Théberge
9,42% des voix
- ▶ Anne-Marie Lévesque-Gingras
7,82% des voix

Personnes élues à la banque de militants (8 postes) :

- ▶ Karine Charrette
- ▶ Roxanne Corriveau
- ▶ Maxim Forest-Fafard
- ▶ Laurianne Forest
- ▶ Benoit Lapointe
- ▶ Cathy Parent
- ▶ Josianne Perreault
- ▶ Sylvain Rondeau

***Suivant nos statuts, les personnes non élues ont demandé la publication des pourcentages de vote.

Bravo à tous et toutes!

RAGE À L'ÉCRAN



Avez-vous déjà subi de la cyberintimidation?

On vous le dit souvent : *Faites-vous respecter!* Si notre équipe Prévention ne cesse de lutter contre l'incivilité, le harcèlement et l'intimidation au travail, on serait un cordonnier bien mal chaussé si on ne montrait pas l'exemple au syndicat!

Récemment, j'ai été la cible d'intimidation et de menace de la part de l'administrateur du groupe Facebook Amis de l'Hôpital Pierre-LeGardeur.

Loin de jouer la victime, j'ai envie de saisir l'occasion de briser le tabou en vous posant la question : avez-vous déjà subi de la cyberintimidation, là ou ailleurs? [Je vous invite à cliquer ici pour répondre à cette invitation et partager vos anecdotes!](#) Le tout est totalement anonyme! Je vous partage le résultat sous peu!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



RAPPEL - FÉRIÉS



à prendre
avant le
30 juin !

Important : la date limite pour prendre vos fériés de l'année actuelle est le 30 juin 2025.

N'oubliez pas d'écouler les fériés dans votre banque d'ici-là en remplissant le formulaire de demande de l'employé et en l'envoyant à votre gestionnaire rapidement.

Votre équipe Infomob

CONGÉ - Fête nationale du Québec

Voici les options applicables par l'employeur pour la Fête nationale du Québec. Suivant l'analyse des besoins du service/centre d'activités, l'employeur doit soit :

► Accorder un congé compensatoire d'une durée égale à une journée normale de travail;

► OU verser une indemnité en plus du salaire pour les heures travaillées. Pour les salariés non titulaires d'un poste temps complet, cette indemnité s'élève à 1/20 du salaire gagné au cours des 4 semaines complètes de paie avant la semaine du 24 juin, à l'exclusion du temps supplémentaire, moins l'équivalent du 1/13 des sommes versées pour les congés fériés dans l'année (soit les 5,7% de bénéfices marginaux). Le paiement sera versé au plus tard au mois de septembre.

► Pour la personne salariée **requis** au travail le 24 juin et pour laquelle le congé compensatoire a été déterminé comme option :

Le congé compensatoire doit, dans tous les cas, être pris le **jour ouvrable** précédant ou suivant le 24 juin. *** Par jour ouvrable, il faut entendre le jour où, selon l'horaire de travail, la personne salariée est requise au travail. Ainsi, le jour ouvrable est un jour où il est prévu qu'un salarié soit effectivement appelé à travailler ou un jour où le salarié travaille habituellement.

► Pour la personne salariée **non requis** au travail le 24 juin :

L'employeur doit accorder un congé compensatoire d'une durée égale à

une journée normale de travail lorsque le 24 juin tombe un jour où la personne salariée n'est pas requise au travail. Ainsi, le congé compensatoire doit être pris le jour ouvrable qui précède (le lundi 23 juin) ou qui suit (le mercredi le 25 juin).

► Pour la personne salariée travaillant sous le régime de l'horaire 7/7 et pour laquelle le congé compensatoire a été déterminé comme option :

► lorsque le congé de la Fête nationale tombe dans la séquence de travail de la personne salariée bénéficiant de l'horaire 7/7, le congé compensatoire doit être pris le jour ouvrable qui précède ou le jour ouvrable qui suit le 24 juin;

► lorsque le congé de la Fête nationale tombe dans la séquence de congés de la personne salariée, le F13 est placé dans la séquence de congés, le mardi 24 juin. **À noter que pour cette personne salariée, une journée de vacances sera remise dans sa banque de congé annuel.**

► Pour la personne salariée en congé annuel :

Lorsque la Fête nationale coïncide avec le congé annuel de la personne salariée, l'employeur doit lui accorder un **congé compensatoire à une date convenue** entre l'employeur et la personne salariée. C'est-à-dire que les vacances passent et le férié est repris ultérieurement, mais ne fait pas parti des fériés banqués (il a un statut à part).

Isabelle L-Fleurent,
Agente de griefs



SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 29 juin pour à partir du 7 septembre 2025 au 10 janvier 2026.

Demandes horaires : avant le 20 juin pour les périodes allant du 13 juillet au 9 août 2025.

Prochain férié à demander : Fête du Travail, 1^{er} septembre 2025 (F2). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 18 juillet 2025.



PÉRIODE ESTIVALE

C'est la période des vacances pour tout le monde, y compris pour votre dévouée équipe syndicale! Aussi, au cours de l'été, les suivis peuvent être moins rapides, d'autant que nous ferons plus de terrain cet été pour être dans vos milieux. Merci à l'avance de votre compréhension.



L'AUSTÉRITÉ

Notre campagne **Je Dénonce** se poursuit pour décrier les **coupures**, la **privatisation** et les impacts sur nos conditions de travail et les services à la population! Si vous en voyez, écrivez-nous par courriel à :

je.denonce@sttcisssl.org

Votre équipe Infomob

**BESOIN D'AIDE?
PENSE AU PAE!**
Programme d'aide aux employés
1 855 612-2998

7 JUIN 2025



LE RÉSEAU, C'EST NOUS !

Journée du personnel
des services auxiliaires
et des métiers



Mois de sensibilisation à l'infertilité



Être aux prises avec un enjeu d'infertilité, c'est difficile. Dès 2023, L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) considérait déjà que cela affectait 1 personne sur 6 à l'échelle mondiale!

Les gens qui en souffrent sont aux prises avec une tonne de questions et un encadrement médical majoritairement au privé et globalement très coûteux, malgré une aide gouvernementale minimale. Ce mois a donc été mis en place pour mettre le projecteur sur cette affliction de plus en plus commune. L'ouvrage *Infertilité : traverser la tempête*, de **Véronique Leduc**, est une bonne façon d'en apprendre davantage sur les ravages de l'infertilité.

Notons également qu'il y a des raisons de croire que les microplastiques éventuellement consommés par les humains pourraient faire partie des causes. C'est fort inquiétant, car il semblerait qu'on en retrouve de plus en plus dans les organes génitaux des hommes et femmes. Voilà selon moi une excellente raison de se préoccuper de réduire nos déchets, particulièrement le plastique!

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



Plus
jamais
seules



Ressources intermédiaires
et de type familial

Pétition à signer en solidarité avec les RI-RTF

Nous sommes heureux de vous partager un texte écrit par un de nos membres, qui travaille également dans une RTF de la région.

Les RTF (ressources de type familial) agissent comme familles d'accueil et résidences d'accueil pour enfants et adultes. Ce sont des femmes et des hommes qui ouvrent leur foyer aux personnes les plus vulnérables, leur offrent un environnement humain, chaleureux et veillent à leur bien-être chaque jour.

Avec l'inflation, beaucoup d'entre nous paient de leur poche l'augmentation des coûts d'épicerie, d'hypothèque et autres dépenses nécessaires à notre travail. On mérite mieux. On mérite d'être entendu.

Nous sommes représentés par la CSN et l'objectif est clair : inonder les boîtes courriel des députés pour qu'ils nous entendent enfin.

C'est super simple : il suffit de cliquer sur le lien, remplir les infos, et le message sera automatiquement envoyé au député de la région — aucune démarche supplémentaire à faire !

On est en négociation depuis deux ans, et franchement, le gouvernement se moque de nous.

Merci beaucoup de votre appui !

Voici le lien pour signer et partager :
<https://win.newmode.net/csn/riutf>

Cyril Chatonnet,
Assistant en réadaptation



Le soutien à domicile au Québec : l'affaire des ASSS, une affaire de cœur!



Face aux menaces de la CAQ de privatiser (davantage) les soins à domicile (SAD), nous avons besoin de vous pour signer une pétition qui vise à protéger notre 1^{ère} ligne. La CSN prône depuis longtemps un plus grand déploiement des SAD en CLSC (public). Ça réduirait la pression sur les urgences et les CHSLD et réduirait les coûts. Hélas, la CAQ n'en veut rien savoir et manipule le Parlement pour qu'une commission recommande de privatiser les SAD. [Aidez-nous à proposer une alternative en signant!](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob et ASSS



maintenant dans un projet de loi LA CONTRACEPTION GRATUITE

Les femmes sont généralement aux prises avec la charge mentale au sein d'une famille. Ce sont aussi souvent elles qui portent le poids économique de la contraception.

Un projet de loi déposé par Québec Solidaire (Ruba Ghazal) veut rendre les produits contraceptifs gratuits.

En plus d'améliorer la santé publique en favorisant à coût nul la prévention des infections transmises sexuellement (ITS), cela aiderait à diminuer les inégalités de genre en même temps que les grossesses non désirées. Ça réduirait donc les coûts en terme de traitement de ces grossesses dans le réseau public.

Le PM François Legault s'étant dit ouvert à cette idée, c'est le moment de communiquer votre soutien pour aider ce projet de loi de l'opposition à passer! [Cliquez ici pour mettre de la pression sur la CAQ à ce sujet!](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



Pour des milieux de travail plus inclusifs!

Saviez-vous que depuis quelques années votre syndicat est actif sur le terrain pour rendre nos milieux de travail plus inclusifs? Après nos premiers kiosques de la Fierté en août 2023 et une formation syndicale en mars dernier, nous avons formé avec l'employeur un comité DSPG (diversité sexuelle et pluralités de genres). Ce comité paritaire a pour mandat d'améliorer l'inclusion et l'équité dans nos milieux en se penchant sur les besoins des personnes LGBTQ+ (personnel, usagers, familles, etc.).

Aussi, pour souligner le 17 mai (Journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie), et alors que débute le Mois des Fiertés (juin), nous avons tenu des kiosques le 20 mai (HPLG) et le 23 mai (CHDL) pour sensibiliser les milieux de travail. Avec l'APTS et la CSN, nous avons reçu les organismes Le Néo, Interligne et la Coalition des familles LGBTQ+, en plus de l'équipe de soutien psychosocial du CISSS, de Jade Pinet (impliquée sur les enjeux de harcèlement au travail). De votre équipe CSN, Ginette Morin (v.-p. catégorie 2), Hind Rihani (militant) et moi-même (v.-p. InfoMob) étions présents pour aller à votre rencontre!

Une autre belle action réussie!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



Le personnel administratif sous le bistouri de Biron et Santé Québec

En février dernier, on apprenait que, loin d'être déjà assez surchargé au goût de la CAQ, le personnel administratif se retrouve sous la mire du bistouri de Santé Québec dans sa vague de coupures annoncées par l'austérité du gouvernement Legault.

Ainsi, la vague de compressions entamée en octobre 2024 se poursuit. Déjà, la CSN a fermement dénoncé le gel d'embauche totalement ab-

surde qui écrase notre personnel des bureaux. Et alors que le CISSS de Lanaudière a annoncé que cet état va continuer d'étouffer nos membres pour encore un bon bout de temps, on vous invite à la vigilance et à dénoncer les impacts sur vous et les usagers en écrivant à notre adresse je.denonce@sttcissl.org.

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

SANTÉ QUÉBEC
BIRON INC.

↪ **GASPILLE NOS IMPÔTS**
↪ ✂ **SOINS ET EMPLOIS**

JE DÉNONCE !!!

**L'AUSTÉRITÉ
LA PRIVATISATION
LES COUPES DE SERVICE**

Pour la population, les personnes usagères et leurs proches,
contactez la commissaire aux plaintes pour dénoncer les impacts sur vous :
1 800 229-1152, poste 402133

STTCISSS
LANAUDIÈRE

Pour nos membres CSN,
dénoncez en nous écrivant au
je.denonce@sttcissl.org

CSN



Table de concertation
des groupes de femmes
de Lanaudière



4 juin
2025

Rappelons-nous !

**30 ans de la Marche « Du Pain et des Roses »
Toujours en lutte !**



À Joliette au Parc Lajoie

Entre 11h00 et 13h00

Pour honorer la Marche des femmes contre la pauvreté, venez entendre nos invitées spéciales - des marcheuses de 1995.

Les luttes féministes sont toujours d'actualité. En 2025, nous nous mobilisons pour le droit à la dignité dans le cadre de la Marche mondiale des femmes.



Apportez votre lunch et votre chaise ou votre couverture !

Au coin de rue St.-Marc et rue Archambault à Joliette.

En cas de pluie, apportez votre parapluie.

Pour information, contactez Amy au 450-330-1916.

Crédit photo : Marik Boudreau et « Du pain et des roses - 1995 - FFQ »